

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS****Registre des délibérations
du Conseil communautaire****Séance du 09 octobre 2024****Date de convocation : 03 octobre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle de l'toile de Wallincourt-Selvigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2024/74 portant accord de signature de convention d'occupation du domaine public au profit de la SARL BAELEZ AUTOMATIQUE

Membres présents (52 titulaires et 2 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DAUCHET Martine, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée, LAUDE Pierre, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, HERBET Marie-Françoise, LESNE-SETIAUX Monique, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, LEMAIRE Christine (S), VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, RICHEZ Jean-Pierre, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membre excusé (1) : NOIRMAIN Augustine

Membres absents (5) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, RIQUET Alain, PLET Bernard, GOURAUD Francis

Membres ayant donné procuration (14) : WAXIN Vincent à PORTIER Carole, MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, BALÉDENT Matthieu à TRIOUX COURBET Sandrine, BERANGER Agnès à COLLIN Denis, DOYER Claude à HISBERGUE Antoine, RICHOMME Liliane à BONIFACE Didier, THUILLEZ Martine à MATON Audrey, GOETGHELUCK Alain à OLIVIER Jacques, PELLETIER Gilles à BACCOUT Fabrice, DEMADE Aymeric à PAQUET Pascal, MANESSE Joëlle à DAVOINE Matthieu, DUBUIS Bernadette à DÉPREZ Marie-Josée, GERARD Pascal à DEFAUX Maurice, RICHARD Jérémy à LEONARD Julien

Secrétaire de séance : LEONARD Julien

Délibération 2024/74 portant accord de signature de convention d'occupation du domaine public au profit de la SARL BAE LZ AUTOMATIQUE

Par délibération n°2017/117 du 26 octobre 2017, le bâtiment dénommé « Pôle d'entreprise CA2C », RD 643 rue Victor Watremez -ZA le bout des dix-neuf, à Beauvois-en-Cambrésis, a été intégré au domaine public de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C).

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la CA2C continue d'accueillir les entreprises en création ou en voie de développement, porteuses de projets économiques ayant pour objectif principal, la création d'emplois.

Un régime d'occupation domaniale, a été établi à l'égard des entreprises souhaitant y exercer leurs activités.

La SARL BAE LZ AUTOMATIQUE, implantée depuis 2019 au sein de la zone industrielle de Caudry Sud, représentée par son directeur Monsieur Olivier TOILLIEZ, spécialisée dans l'installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie à destination de l'industrie, a émis le souhait d'occuper, pendant une période minimale de deux ans, des locaux au sein du pôle d'entreprises CA2C de Beauvois en Cambrésis (les 4 ateliers vacant d'une superficie respective de 140m²).

En effet, la direction de cette entreprise est en cours de demande de permis de construire pour l'extension de leur bâtiment existant situé au 20 rue de Wedel, Zone Industrielle CAUDRY SUD, pour une surface supplémentaire de l'ordre de 1000 m² de bâtiment industriel de montage de structure métallique.

Pour information depuis l'arrivée de la société BAE LZ à Caudry, (anciennement implantée dans les locaux de la CCPS) l'entreprise a embauché 5 personnes en CDI en 2022-2023 et a repris 4 personnes en CDD et Intérim en 2024. Elle compte aujourd'hui 10 personnes à temps plein.

Faute de place, ils ne peuvent pas conserver les personnes en CDD et intérim dans leur bâtiment situé rue de Wedel. C'est pour cela que l'entreprise sollicite la location des quatre ateliers du pôle d'entreprise CA2C à Beauvois en Cambrésis en précisant que :

- Le nombre d'employés sera de 2 à 4 personnes sur le site CA2C
- Au moins 2 cellules ne seront pas chauffées (magasin de stockage)
- Les 2 autres cellules seront pour du montage avec une petite consommation d'énergie électrique, eau et gaz...
- Les 2 autres seront chauffés au maximum à une température de 16°C
- Aucuns travaux modificatifs ne seront demandés entre les cellules
- La location sera d'une durée minimale de deux ans.

Aussi, fort de ces précisions et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide de déroger au barème de location et d'accorder une convention d'occupation, à compter du 15 octobre 2024, des ateliers AT1, AT 2, AT3 et AT4 au profit de la SARL BAE LZ AUTOMATIQUE avec un loyer mensuel de 2000 € et un forfait de charges mensuelles à hauteur de 1200€ en précisant que le delta annuel de 19.428€ est une aide financière directe à l'entreprise sous forme « de rabais de prix de location » comme autorisé par l'article L1511-3 du CGCT.

Le secrétaire de séance,
Julien LEONARD



IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Acte certifié exécutoire
Transmission en Sous-Préfecture le 11/10/2024
Publication le 11/10/2024

Pour expédition conforme
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional
Serge SIMEON



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_74
Objet :	Délibération 2024/74 portant accord de signature de convention d'occupation du domaine public au profit de la SARL BAEZ AUTOMATIQUE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.3 - Locations
Identifiant unique :	059-200030633-20241009-2024_74-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20241009-2024_74-DE-1-1_0.xml	text/xml	948 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2024.74.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20241009-2024_74-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	263.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2024 à 15h29min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2024 à 15h29min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2024 à 15h29min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 octobre 2024 à 15h44min06s	Reçu par le MI le 2024-10-11